



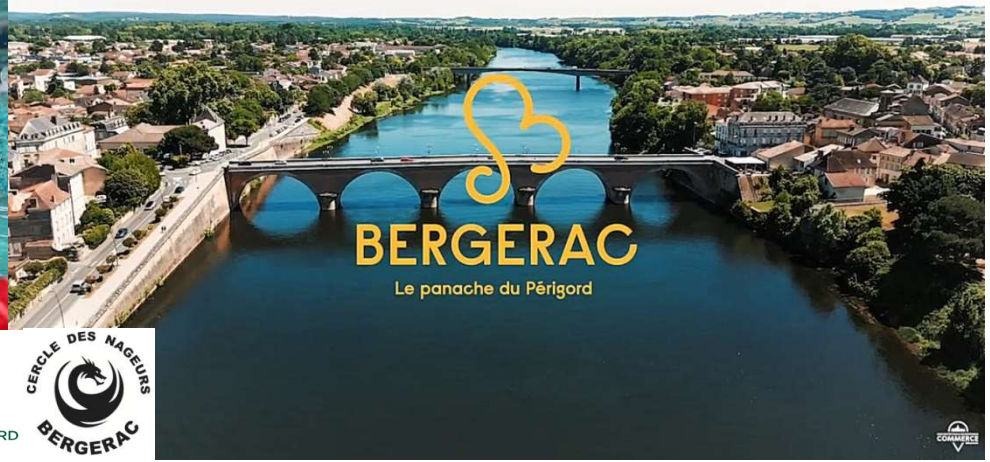
Piscine de l'Aqualud
ZA Les Sardines
24100 BERGERAC



1er Meeting des
Dragons d'eau de
Bergerac

Avenir dernière année / jeunes
Compétition

10 avril 2023



BERGERAC
Le panache du Périgord



Programme

1^{ère} réunion : Lundi 10 avril 2023

8h00 Échauffement

9h00 Début des épreuves

Relais 4 x 50 Nage Libre	Mixtes
200 Nage Libre	Dames / Messieurs
50 Dos	Dames / Messieurs
100 Papillon	Dames / Messieurs
200 Dos	Dames / Messieurs
50 Nage Libre	
100 Brasse	Dames / Messieurs
100 Nage Libre	Dames / Messieurs
100 4 Nages	Dames / Messieurs

2^{ème} réunion : Lundi 10 avril 2023

14h00 Échauffement

15h00 Début des épreuves

400 Nage Libre	Messieurs / Dames
200 Brasse	Messieurs / Dames
50 Papillon	Messieurs / Dames
200 Papillon	Messieurs / Dames
100 Dos	Messieurs / Dames
50 Brasse	Messieurs / Dames
200 4 Nages	Messieurs / Dames
Relais 4 x 50 4 Nages	Mixtes

Remise des récompenses

RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS

Philippe POUCKET 06 07 71 71 86

phil.poucet.nat@gmail.com

www.cnbergerac.net

➤ Règlement

- Le 1^{er} Meeting des Dragons d'eau est organisé conformément aux règlements de la FINA
- Les heures peuvent être changées, suivant les besoins, par l'organisateur.
- Le club organisateur se réserve le droit de limiter le nombre d'engagements
- Catégorie :
 - Avenir filles née en 2012 et - ; Garçons née en 2011 et -
 - Benjamin 1 filles née en 2011 Benjamin 2 2010 garçons née en 2009 et 2010 Les nageurs de la catégorie C0 (20 - 24 ans)
- La compétition aura lieu dans le bassin homologué de 25 mètres avec chronométrage semi-automatique (6 lignes d'eau). Eau douce. Plot Pékin
- Un bassin d'échauffement de 15 mètres est mis à disposition.

➤ Récompense :

- Les 3 premiers de chaque challenge seront récompensés à l'addition des points à la table de cotation
- Le premier relais de chaque catégorie sera récompensé

➤ Challenge :

- Pour les avenirs :
 - les quatre 50 m et le 100 m 4N
- Pour les Benjamins :
 - challenge "Manaudou" : Les quatre 50 m et le 100 m NL
 - challenge "Grousset" : Les quatre 100m de spécialité
 - challenge "Marchand" : Participation à un 200 m de spécialité, un 200 4N et un 400 NL

➤ Officiel :

- 🏁 Le jury est constitué par l'organisateur. Pour la bonne marche du meeting, il est demandé aux clubs de fournir à minima 1 officiel au moins suivant les règles de la région, soit :
 - Jusqu'à 3 nageurs engagés dans la journée pas d'officiel,
 - 4 à 9 nageurs engagés dans la journée 1 officiel,
 - Au-delà de 9 nageurs engagés 2 officiels

🏁 Les Jeunes Officiels et officiels en formation sont admis.

🏁 Pour une meilleure organisation du jury, merci de vous inscrire sur Extranat

➤ Droits d'engagements :

- 4.50 € par épreuve individuelle
- 10 € par relais

➤ Les engagements devront obligatoirement être faits sur Extranat avant le **5 avril 2023 minuit**.

➤ Les forfaits ne seront pas remboursés quelle qu'en soit la raison.

Le règlement financier est à l'ordre du CN BERGERAC

Allée Lucien VIDEAU 24100 BERGERAC

Ou peut s'effectuer par virement en indiquant "Meeting Maîtres 2022" sur l'ordre de virement RIB :

Domiciliation

Code banque 12406 Code guichet 00001 Numéro de compte 00152942508 Clé RIB 35

IBAN FR76 1240 6000 0100 1529 4250 835

Code BIC (Bank identification code) – code SWIFT

AGRIFRPP824